

Séminaire de latin médiéval

Monique Goulet, Stéphane Gianni, Benoît Grévin

Sorbonne – Salle Perroy
Le vendredi de 13h00 à 15h00.
Hebdomadaire.

Le séminaire de latin médiéval aura lieu chaque vendredi de 13h à 15h en salle Perroy. Les dates notées ci-après sont celles de séances animées par Benoît Grévin. Monique Goulet et Stéphane Gianni animeront les autres.

Programme : **La rhétorique politique du *dictamen* au bas Moyen Âge : traduction et commentaire historique d'une anthologie de lettres de propagande et manifestes politiques du XIII^e-XIV^e siècle** (Empire-Sicile, papauté, France, Angleterre, communes italiennes).

Année 2009-2010 : « Le temps des imitations ».

Séances :

Premier semestre : 2.10 ; 9.10 ; 30.10 ; 27.11 ; 4.12 ; 11.12 ; 18.12 ; 8.1.

Second semestre : À préciser.

Un des problèmes majeurs qui se pose à l'historien du bas Moyen Âge est l'analyse de textes politiques réductibles au genre de la lettre (entendue au sens large, englobant les actes solennels ou courants étudiés par la diplomatie) contenant un message politique, et servant de vecteurs à la propagande d'une entité politique dans ses tentatives d'affirmation idéologique ou ses conflits avec d'autres pouvoirs (laïcs contre Eglise ; royautes rivales ; communes contre pouvoirs royaux...).

Au XIII^e-XIV^e siècle, les grands manifestes politiques sont généralement écrits dans un style relativement homogène, qui emprunte ses caractéristiques à la forme standardisée de l'art de composition rhétorique médiéval issu des expériences et renouvellement des XI^e et XII^e siècles : l'*ars dictaminis*. Ce langage, reposant sur un emploi intensif d'une ornementation rythmique (*cursus*) et rhétorique (figures) et un renvoi quasi-permanent aux autorités bibliques (et secondairement classiques), aboutit à la création de documents où l'inventivité équilibre la standardisation, dans une recherche constante d'emphatisation et de solennisation du discours du pouvoir qu'ils sont censés représenter, tout en prolongeant de manière proprement médiévale la conception antique d'une rhétorique de la persuasion supposée convaincre auditeurs et adversaires.

C'est dire que l'étude des grands manifestes et de la correspondance politique latine du XIII^e-XIV^e siècle écrite en « style rhétorique », qu'elle soit française, impériale, anglaise ou italienne, invite à l'interdisciplinarité d'un travail d'équipe réunissant historiens et littéraires, spécialistes du médiolatin comme de la symbolique politique. Il s'agit d'éclairer réciproquement les différents aspects formels et idéologiques qui font de ces lettres de propagande de véritables miroirs rhétoriques de la culture du politique au bas Moyen Âge.

L'année universitaire 2008-2009 a été consacrée à la présentation des témoins les plus spectaculaires de la guerre de propagande acharnée que se livrèrent à travers l'Europe l'empereur Frédéric II et ses adversaires papaux, Grégoire IX et Innocent IV, entre 1228 et 1250. On tentera pendant l'année universitaire 2009-2010 de comprendre comment le renouvellement de la rhétorique ainsi occasionné à influencé l'écriture politique dans l'Europe de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle (1250-1380). Dès les décennies qui suivent la chute des Hohenstaufen et l'installation d'un pouvoir angevin en Sicile (1266-1268), les grands recueils de *dictamina* créés pour garder le souvenir des créations des chancelleries pontificales et

impériales sont diffusés dans toute l'Europe. Leur exploitation contribue à uniformiser le langage politique européen. Elle prend pourtant des traits bien particuliers, liés aux spécificités politiques, institutionnelles, mais aussi linguistiques des aires concernées, selon qu'elle s'exerce en Italie du nord, en Allemagne, en France, en Angleterre...

Un premier cycle « Le Saint Empire et l'Italie communale : dans l'ombre de Frédéric II (1237-1348) » envisagera la récupération de cette rhétorique politique dans le cadre juridique et politique du Saint Empire, en Italie du nord et à la chancellerie impériale. À travers le cas des productions de la chancellerie de Frédéric II spécifiquement destinées à l'Allemagne, de la propagande anti-papale de Louis IV de Bavière et de la rhétorique d'Etat de Charles IV de Luxembourg, on donnera un aperçu de l'enracinement des traditions frédériciennes dans l'Allemagne des Wittelsbach, des Luxembourg et des premiers Habsbourg.

L'examen de textes de propagande tels que le manifeste aux Romains de Manfred, un bulletin de victoire de Guido da Montefeltro (1282), l'une des lettres politiques de Dante saluant la venue de l'empereur Henri VII (1311), une lettre de Cola di Rienzo à la république de Florence (1347), permettra d'étudier la récupération de cette propagande frédéricienne dans l'Italie des communes et des seigneuries, et son interférence avec les premières phases de l'humanisme.

Un second cycle envisagera l'impact de la rhétorique politique du premier treizième siècle dans le monde des derniers Capétiens et des premiers Valois à travers quatre cas de figures différents :

- la propagande angevine, construisant sur les ruines de la chancellerie sicilienne souabe un langage d'exaltation de la dynastie capétienne (1289 ; 1318) ;
- le combat de propagande entre Boniface VIII et Philippe le Bel (1296-1303) ;
- la propagande politique liée à la première phase de la guerre de Cent ans (textes anglais et français) ;
- les préambules latins des actes solennels de la monarchie Valois (1352-1380).

Liste de textes pour l'instant sélectionnés (communicables sur demande auprès de : benoit.grevin@orange.fr) :

1. Princes-électeurs du Saint Empire, acte d'élection de Conrad IV comme roi des Romains, '*Expectatio gentium Jesus Christus*' (1237)
2. Lettre des 'hiérarchies notariales angéliques', '*Ad instar facta celestis pretorii*' (1252)
3. Manfred : Manifeste destiné aux Romains, '*Armonia celestis imperii*' (1265, extraits)
4. Guido da Montefeltro : Manifeste destiné aux Gibelins de Romagne et d'Émilie, '*Infandum, sed nephandum potius*' (1282, extraits)
5. Dante Alighieri, lettre aux pouvoirs italiens sur la venue de l'empereur Henri VII, '*Ecce nunc tempus*' (1311)
6. Empereur Louis de Bavière, '*Appellatio de Sachsenhausen*' (1324, extraits)
7. Cola di Rienzo, lettre aux autorités de la ville de Florence sur la soumission du *prefectus urbis* Jean de Vico, '*Adaucte a Spiricu Sancto*' (22 juin 1347)
8. Empereur Charles IV : Acte de fondation de l'université de Prague, '*Inter desiderabilia cordis nostri*' (1348)
9. Cour du royaume de Naples-Curie pontificale : lettre sur le couronnement de Charles II d'Anjou, '*Rex regum et dominus dominantium*' (1289)
10. Robert de Naples, lettre à Philippe V le Long, '*Dum viget consanguineitatis*' (1318)
11. Boniface VIII, constitution '*de libertate ecclesiastica*', '*Clericis laicos*' (1296)
12. Boniface VIII, lettre au roi de France Philippe IV, '*Ineffabilis amoris*' (1296)
13. Philippe IV le Bel, manifeste en forme de réponse aux précédentes, '*Antequam essent clerici*' (1297)
14. Édouard III Plantagenêt, lettre '*De orando pro rege*', '*Cum sit militia*' (1345)
15. Jean II le Bon, préambule d'un acte se rapportant à la fondation de l'Ordre de l'Étoile, '*Inter ceteras sollicitudines mentis nostre*' (1352)

16. Jean II le Bon, préambule de l'acte d'autorisation de fondation d'une confrérie des notaires et secrétaires du roi, *De summis celorum* (1352).

17. Charles V, préambule de l'acte de fixation de la majorité des rois de France à quatorze ans '*Filios regum per parentes*' (1374)